

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	Les Lierres
adresse	chemin de Saint Julien
auteurs	Pierre AVEROUS, Maurice SCIALOM (architectes)
date	1966
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 16 novembre 2006



Photo : © Thierry Dourousseau, architecte, 2006

Cet ensemble de 312 logements, conçu par le duo d'architectes Pierre Averous et Maurice Scialom, est situé dans le quartier de Saint-Barnabé, sur les hauteurs qui dominent la ville à l'est. Cette opération offre aux architectes l'occasion de réfléchir à la typologie de la tour de logements, accompagnée d'une série de bâtiments bas, distribués en aile de moulin pour éviter l'effet d'alignement des barres. Les premières études remontent à 1958 et évoquent l'Unité d'habitation de Le Corbusier par la distribution en duplex des appartements.

A la première tranche de travaux initiée à partir de 1959 par la Société des Chantiers et Bétons de la Méditerranée, succède une deuxième étape, de 1961 à 1966, qui modifie le plan de masse, davantage centré sur la tour de 16 étages. Retenant toute l'attention, elle constitue une sorte de signal qui se démarque du principe habituel de répétition pour ce type d'immeuble. Tandis qu'à l'intérieur, l'organisation des appartements est constante, déterminée par une ossature ordonnée, à l'extérieur, les variations sur la disposition des balcons et des loggias créent en façade un motif plastique intéressant. La structure en béton (système poteaux-poutres) est associée à des éléments de façade légers (panneaux, pans de verre). Bien que sans filiation directe, la tour des Lierres rappelle les logements d'Ivry-sur-Seine conçus par Jean Renaudie. On trouve au rez-de-chaussée des buanderies communes et des locaux pour l'assistance sociale. Un projet de centre commercial est imaginé plus tard sans aboutir. Les aménagements extérieurs ont fait l'objet d'une définition soignée (sols, plantations, mobilier urbain) et une attention particulière a été portée à la mise en couleur de l'ensemble. L'artiste Françoise Martinelli avait appliqué avec discernement les principes de la polychromie moderne : couleurs sur les parois planes des bâtiments linéaires (gris, bleu, blanc) et monochromie sur la tour beige, qui s'apparentait ainsi à un véritable objet sculptural. Le traitement actuel ne rend plus compte de ces recherches.

Rédacteur : Thierry Dourousseau, architecte, 2006

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Marseille, ensembles et résidences de la période 1955/1975](#)